



13ème congrès de la Fédération CGT des Services publics

Intervention de Céline VERZELETTI pour la coordination CGT de la Fonction publique

Je tiens tout d'abord à vous saluer, et à vous remercier pour l'invitation à votre congrès. Congrès d'une grande fédération qui est la vôtre, congrès qui est toujours un moment important pour notre organisation, moment pour débattre de nos stratégies, de nos orientations, de nos démarches et modes de fonctionnement ; moment de faire le point entre nous sur notre activité et de pouvoir aussi renouveler nos directions, donc grand moment de démocratie et d'échanges, de construction de nouvelles perspectives, de renforcement de notre orga.

J'interviens donc ici pour la coordination CGT de la Fonction publique, outil dont nous nous sommes dotés (les 3 versants) il y a de nombreuses années. Outil pour coordonner nos organisations concernant les sujets transversaux aux 3 versants, que ce soit au niveau revendicatif, vie syndicale, processus et stratégie des luttes, rapport aux autres syndicats....pour nos instances comme le conseil commun de la FP qui existe depuis 2012 et où nous sommes la 1ère organisation représentative avec 7 sièges.

Nous avons régulièrement des bureaux communs, des CE communes. Nous diffusons de nombreuses expressions communes en lien avec une actualité dense, et donc une activité syndicale qui l'est tout autant.

Nos expressions contre la réforme des retraites et sur notre mobilisation qui fut historique à plusieurs titres ont été nombreuses ainsi que les intersyndicales FP qui ont permis de décliner tous les appels confédéraux sur nos champs professionnels de manière la plus unitaire, avec des approches FP.

Sur la mobilisation retraite, nous commençons à pouvoir décrypter de manière plus précise ce qui s'est passé lors de cette longue période de forte mobilisation. Le travail fait au niveau confédéral a été rapporté au CCN de ce matin. Il a été fait à partir d'un questionnaire que vous avez dû remplir comme toutes les orgas du CCN. Les 1ers enseignements devraient nous permettre de tracer des priorités pour être en capacité de stopper tous les mauvais coups du gouvernement, et de construire un rapport de force à même de nous faire gagner de vraies avancées sociales.

Quoiqu'il en soit, et même s'il est important d'analyser nos processus de mobilisation, nos points forts et nos points faibles, nous pouvons nous féliciter de la mobilisation de millions de personnes dans la rue, sur la bataille idéologique menée, bataille idéologique que Macron a perdue et qui l'a amené à imposer sa réforme à coup de 49/3, à coup d'interdiction de manifs et de rassemblements, à coup de répression anti syndicale...

Et cela continue aujourd'hui, puisque le gouvernement nous impose des budgets austéritaires sans débats ou écoutes de propositions alternatives, que ce soit à l'assemblée, dans la rue ou avec les OS.

Et ce, malgré la période Covid qui a démontré combien les services publics étaient essentiels pour répondre aux besoins fondamentaux, voire vitaux de la population, malgré les conséquences des dérèglements climatiques qui montrent aussi à quels points les services publics sont essentiels pour faire face aux incendies, inondations tempêtes.....Malgré toutes ces catastrophes qui mettent un peu plus en exergue et nos manques de moyens, et notre utilité sociale, le gouvernement continue à nous mépriser, à ne pas reconnaître nos qualifications, à nous priver des moyens nécessaires pour que nous puissions exercer nos professions dans de bonnes conditions.

Ce gouvernement a multiplié les annonces, sorties médiatiques pendant l'été, pour engager le débat budgétaire pour 2024. Et la cohérence est claire depuis 2017 : baisse de la fiscalité des grandes entreprises et des contribuables les plus fortunés, au détriment des ménages les plus modestes, des collectivités locales et des services publics.

Le gouvernement impose donc une baisse de 6.3 Mds d'euros du budget du PLF par rapport à 2023. Une première depuis 2015.

Au vu de ces annonces de baisse des dépenses, en matière de cohésion sociale, on peut légitimement douter de la faisabilité de l'objectif affiché par le gouvernement « investir dans les services publics garants de la cohésion sociale ». En effet, certaines économies déjà effectuées ou envisagées touchent à des dépenses sociales, symboles de batailles et de droits sociaux historiquement conquis, comme l'assurance chômage réformée plusieurs fois depuis 2019, ou l'assurance maladie universelle (augmentation de la franchise sur les boîtes de médicaments remboursées, resserrement des arrêts maladie).

En termes d'emploi, ce sont des centaines de milliers d'emplois statutaires supplémentaires qu'il nous faut, si l'on veut réparer les dégâts produits par des années d'austérité budgétaire. Ce n'est pas le chemin emprunté par ce budget. Quant aux rémunérations, la non-reconnaissance des qualifications reste de mise. La voie indemnitaire privilégiée ne permet pas de répondre aux enjeux et augmente la précarité dans tous les secteurs.

Pour rappel, la rémunération moyenne réelle dans la fonction publique a diminué de 0,9% depuis 2009, quand elle a augmenté de 13,1% dans la même période pour les salarié-es du privé, malgré cela, le gouvernement organise une nouvelle baisse de salaire des fonctionnaires.

La CGT FP a décortiqué les dernières mesures unilatérales de Guerini annoncées au début de l'été. Et notre constat est sans appel : ces dispositions ne sont pas de nature à endiguer la massification des bas salaires dans la FP, à mieux reconnaître des qualifications fortement dévaluées, et à redonner du souffle à des déroulements de carrière gravement étriqués, et au final à faire cesser la dégringolade de notre pouvoir d'achat. Depuis 2010, la valeur de l'indice des prix à la consommation a augmenté de 24.4% alors même que la valeur du point d'indice a chuté de 16.5%. Depuis 2000, le nombre d'agent-es payés entre le smic et le smic + 10 % a doublé, il est d'à peu près 1 million.

L'augmentation du point d'indice de seulement 1,5 points annoncée pour 2023 alors que l'inflation 2023 est de plus de 5% est simplement inacceptable.

Les primes exceptionnelles dites de pouvoir d'achat, qui en plus, ne sont pas versées de manière équitable et à la territoriale vous êtes bien placés pour le savoir puisque cela ne sera pas systématique, mais au bon vouloir de l'employeur, ne sont pas non plus à même de rétablir une justice salariale.

Pour la CGT, la valeur du point est irremplaçable et la grille indiciaire unique un socle incontournable. Il faut prioriser les mesures générales, indexer le point d'indice sur le coût de la vie, combattre les rémunérations aléatoires et rendre enfin effective l'égalité femmes/hommes.

L'austérité salariale, on le sait, amplifie les difficultés de recrutement dans la fonction publique, alors que nous avons besoin d'arrivées massives de personnels !

De même, le transfert des compétences décidé par le gouvernement vers les collectivités, accéléré par la mise en œuvre de la Loi 3DS, doit s'accompagner d'un transfert de financement à la hauteur de la réponse aux besoins. La

décentralisation organisée, telle qu'elle est conçue, prive les territoires de cohérence en matière d'égalité, et accélère des non-réponses en termes de logement social, de police de proximité, de transport, de droit à la culture. C'est encore plus vrai dans les quartiers dit sensibles ou ruraux, alors que s'amplifie la mise en place des métropoles.

Malgré tout, le gouvernement s'accroche à son orientation cardinale de baisse des impôts dans un contexte d'austérité budgétaire.

En particulier, il persiste dans son orientation de suppression des impôts de production, même si la suppression totale de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est reportée à 2027. Ces impôts de productions, qui constituaient une forme de contribution des entreprises au développement des territoires ont été supprimés sans autre forme de procès, ce qui constitue dans la pratique une déresponsabilisation des entreprises à l'égard de ceux-ci. Ils participent d'un transfert de fiscalité des entreprises vers les salariés et retraités.

La régression que connaissent les services publics depuis de nombreuses années doit être stoppée. L'hémorragie que connaissent les territoires, pousse les collectivités à faire des choix inégalitaires selon les bassins de vie et d'emploi.

Cela conduit à des orientations qui ne répondent plus aux enjeux de services publics pour toutes et tous. Au contraire, ils doivent donc retrouver leur qualité, rôle et missions au service de toute la population.

Pour la CGT, il est essentiel d'avoir, d'une part, un état stratège garant de l'égalité sur tout le territoire, et d'autre part d'arrêter l'ouverture à la concurrence au privé, et entre territoires.

Cela passe à la fois par des recrutements et des moyens à la hauteur des besoins, et par une augmentation massive du salaire indiciaire des fonctionnaires des 3 fonctions publiques (État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière). Rappelons qu'une augmentation de 1% du salaire indiciaire des fonctionnaires coûte 1.5 Mds d'euros, à comparer aux plus de 200 Mds d'euros d'aides publiques octroyées sans conditionnalités à des entreprises, qui parfois ne les utilisent que pour répondre au coût du capital.

Il faut une réforme globale et cohérente de la fiscalité, qui fasse contribuer davantage, ceux qui ont plus de moyens, en étant progressive et intégrant les enjeux sociaux et environnementaux.

Cela passe par une augmentation de la progressivité de l'impôt sur le revenu et par la suppression de la TVA pour les produits de 1ère nécessité.

De même, la CGT revendique la suppression des exonérations des cotisations sociales, et le retour des sommes qui leur étaient affectées au budget de l'État.

Nous avons donc de multiples revendications : cela nous engage à nous battre contre ces budgets austéritaires, pour des emplois, pour une revalorisation des rémunérations

Concernant les perspectives de loi FP portée par Guerini, nous l'avons déjà dit, mais nous devons le marteler, et le porter par des mobilisations : nous ne voulons pas d'une nouvelle loi qui s'inscrit dans le prolongement de la philosophie de la loi de Transformation de la Fonction Publique, avec en plus un accent mis sur l'individualisation des rémunérations et le développement de leur part aléatoire, et discrétionnaire, sous couvert de reconnaissance du « mérite » individuel et collectif. Nous refusons de nouvelles attaques de ce que nous avons conquis collectivement.

Le moment est à la construction de mobilisations, d'initiatives partout où c'est possible. Partir des multiples préoccupations des agent-es et s'organiser pour arrêter cette casse du service public, nous mobiliser pour retrouver les moyens de répondre à tous les défis de demain et ils sont si nombreux.

Merci pour votre attention et bonne continuation de vos travaux.

Vive la lutte.

Vive le 13^{ème} congrès de la FDSP-CGT.

Et vive la CGT.